

# CAP

## MÉTIER DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

# 2

ANS



**CONDITIONS D'ACCÈS**  
Après une classe de troisième

**DÉBOUCHÉS**  
Le titulaire de ce CAP travaille dans des entreprises artisanales ou industrielles pour des travaux neufs ou de rénovation en intérieur.

**POURSUITES D'ÉTUDES**  
BAC PRO  
Aménagement - Finition

**ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL**  
Approfondissement de la culture générale (mathématiques, sciences, français...)

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- 01/ Réaliser, en groupe de 12 élèves, des exercices d'application.
- 02/ Acquérir des connaissances en technologie (étude des supports, des matériaux, des ouvrages bâtiment, de l'outillage, des éléments de sécurité).
- 03/ Concevoir un ordre chronologique des opérations, à évaluer des temps de réalisation, et à organiser un poste de travail.
- 04 / Travailler sur logiciels informatiques.
- 05 / Participer à des visites de chantier.

➔ **LE PLÂTRIER-PLAQUISTE EST UN OUVRIER QUALIFIÉ, IL INTERVIENT DANS LA CONSTRUCTION DE CLOISONS INTÉRIEURES.**

### STAGES EN ENTREPRISE

**7**  
semaines en  
première année

**7**  
semaines en  
seconde année

donnant lieu à une évaluation lors de l'examen terminal.